

Bonjour à tous,

Des changements de dernière minute au sujet de la fréquentation du midi et de fin de journée pour vos enfants peuvent occasionner des situations non sécuritaires (élèves qui ne vont pas au bon endroit à la fin des classes).

Étant donné le nombre important d'enfants dont nous devons assurer la sécurité, mais aussi en raison du volume des messages à transmettre aux divers intervenants, dorénavant, **toute absence ou modification à la journée devra être signalées directement au service de garde, avant 10 h pour la période du dîner ou 14 h pour la période du soir soit :**

- Par téléphone au 418-634-5543 option 1 et poste 3 (aucune confirmation téléphonique ne sera faite par le service de garde)
- Par courriel à lac.garderie@csdps.qc.ca (une confirmation écrite vous sera acheminée)
- Veuillez noter que les enseignants/suppléants n'ont pas l'obligation de nous transmettre les messages (agenda, classe Dojo, etc.), il est donc primordial d'aviser également le service de garde.

À défaut de respecter ces procédures, nous ne pourrons garantir que le suivi sera fait aux éducateurs. **Il est à noter que les messages verbaux de la part des enfants ne sont jamais acceptés.**

Horaire de fréquentation variable

Dans le cas d'un changement d'horaire ou d'un horaire irrégulier, le parent devra transmettre par courriel à lac.garderie@csdps.qc.ca les fréquentations de son enfant **au plus tard le vendredi, pour la semaine suivante.**

Vous comprendrez que ce changement se veut pour assurer un suivi précis et un milieu de vie sécuritaire pour votre enfant.

Nous comptons sur votre habituelle collaboration,

Guylaine Faille

Technicienne en service de garde bâtiment du Lac